

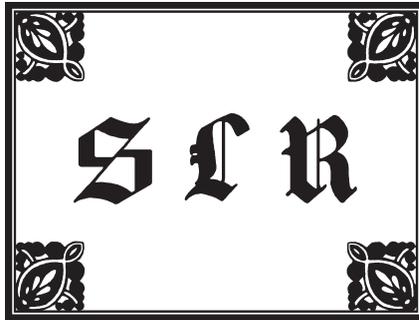
N^{os} 345-346

JANVIER-JUIN 2023

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 87



STRASBOURG
2023

EXTRAIT

Andrea GIRAUDO (éd.), *Symon, «Romanz des trois anemis». Testo morale in versi del Duecento francese*, Modène, Mucchi, 2022, 284 pp.

Premier jalon de la nouvelle collection mise en chantier par la vénérable maison d'édition de Modène et dirigée par Walter Meliga (*Ditié*), le volume nous permet de lire une œuvre signalée il y a longtemps¹, mais demeurée inédite dans son intégralité. Certes, ce poème moral en couplets d'octosyllabes mettant en garde le chrétien contre les trois redoutables ennemis que sont «[...] la chars, li mondes, deables» (*Ars* 81) ne réjouit pas tout le temps son lecteur, accablé par les poncifs, les redites, le chevauchement des arguments et la profusion de rengaines. Mais il contient des éléments sûrs d'intérêt, mis opportunément en exergue dans la riche introduction [27-92]: 1) la modestie très peu conventionnelle de l'auteur, un tel Simon, religieux «convertito in età matura e interessato in primo luogo all'edificazione dei suoi confratelli» [59], qui déclare avoir écrit son œuvre «en escroe» (*Ars* 3212), à savoir sur des retailles de parchemin, et la considérer disposée au remaniement de quiconque «[...] le reface / et le romant amander voille» (*Ars* 3290-3291/*Orl* 627-628); 2) la suite de gloses, le plus souvent latines, ayant la fonction d'expliciter les sources mises à profit dans le poème en langue d'oïl, des livres bibliques aux *Disticha Catonis*, en passant par Juvénal, Sulpice Sévère, Bernard de Clairvaux et d'autres; 3) sa prudente définition générique («poema allegorico-morale di contenuto religioso» [54]), qui n'empêche pas d'isoler des convergences idéologiques et tonales avec des pièces *grosso modo* contemporaines telles le *Besant de Dieu* par Guillaume le clerc de Normandie ou le *Chasteau d'amour* de Robert Grosseteste.

Le souhait (ou la prémonition?) de Simon fut promptement satisfait, puisque son poème nous est transmis par deux témoins, le premier (Paris, Bibl. de l'Arsenal, 5201, p. 248-293: Bourgogne, fin du XIII^e s.) complet (3 336 vers, y compris les huit alexandrins conclusifs), mais passablement récrit et policé, le second très fragmentaire (670 vers), issu de la récupération de quatorze feuillets de la reliure d'un incunable (Orléans, Méd. mun., 932 [X]: milieu du XIII^e s.)², par ailleurs dans un état de conservation assez précaire. Andrea Giraudo considère les deux témoins comme porteurs de «redazioni distinte» [27], dénommées *Ars* et *Orl*, et souligne que moins de 50 % des vers encore lisibles dans *Orl* trouvent une correspondance à peu près exacte dans *Ars*, sans compter que les gloses admises ou intégrées font aussi l'objet de flottements entre les deux témoi-

¹ Paul Meyer, «Le roman des trois ennemis de l'homme par Simon», *R* 16 (1887), 1-72.

² Il serait «d'origine anglo-normande», selon Élisabeth Pellegrin / Jean-Paul Bouhot (dir.), *Catalogue des manuscrits médiévaux de la Bibliothèque municipale d'Orléans*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 556.

gnages. Mais le choix de publier les deux rédactions l'une à la suite de l'autre – d'abord *Ars* [95-248], puis *Orl* [249-282], chacune avec son appareil de témoin unique, disloqué à la fin – nuit à leur comparaison et mise en résonance. D'ailleurs, l'effet ne concerne pas que le lecteur. Par exemple, à partir d'une réflexion de Raoul Ardent (« Quisquis in recordatione peccati delectatur, cicatrix sana corruptitur »), *Orl* nous offre un couplet parfaitement intelligible (« par le deliter se ravive / li pechiez et tost recedive » [*Orl* 439-440]), qui se brouille bigrement dans *Ars*: « que per le delitier ravive / li pechiez tost et regovire » (*Ars* 2693-2694). Or, dans la note à ce dernier couplet, l'éditeur signale bien l'in vraisemblance à la rime, mais il oublie de renvoyer à la formulation correcte de *Orl* et propose une interprétation hardie de *regovire*, « 'riprende forza' (*hapax*), come forma di *recovrer* » [241], plutôt que de *revigorer* « reprendre de la vigueur » (avec métathèse): la forme verbale en amont (*revigore*), déjà insatisfaisante pour la rime, est sans doute une tentative maladroite de remplacer un verbe presque inconnu du français médiéval (*recediver* « retomber dans la même maladie, dans la même erreur, dans le même péché, etc. »)³ à l'aide d'un synonyme de *reviver*.

Adeptes d'un « *approccio conservativo* » [93], Andrea Girauda distingue *u* de *v* mais non pas *i* de *j* (*ie* « je », *sus et ius*, *ioioux*, *toziorz*, *mainioit*, etc.), il boude la cédille (*ca et la*, *decoit*, *doucor*, *recut*, *manconge*, etc.) et introduit les signes diacritiques de façon très timide (*pais* « pays », *oex* « entendez », *puor* « puanteur », *que il* [2 pieds], *pre* « pré », *bues*, *deles*, *pres*, etc.): la cohérence et les avantages d'un tel procédé nous échappent. De même, l'éditeur n'intervient pas là où la faute est détectée et la solution prospectée: par exemple, on lira toujours « Maison ot †bele† et sainte et bele / ou ventre a la virge pucele » dans *Ars* 1687-1688, même si la note identifie correctement la faute d'anticipation et propose un amendement raisonnable (*Deus* [230]). Par-delà ce choix, les textes critiques sont passibles de quelques retouches ou précisions: *Ars* 309 pour *gioigne(s)* « jeûne(s) » (forme récurrente) cf. désormais DEAF J, 362-363, *atenance* étant une forme d'*abstinence*; *Ars* 390 *cuist* est glosé « 'colpisce dolorosamente' » [212], mais *cuire* semble avoir ici le sens technique de « brûler », puisqu'il est question de l'effet conjoint de « [...] la ialee et la galerne » (*Ars* 387) sur « le borion [...] et la racine » (de la vigne: *Ars* 390); *Ars* 664 *charge* p.-ê. « couverture (de lit) », sens documenté par DMF, s. *serge*, puisque la *sarge* était une étoffe légère et croisée, faite le plus souvent de laine et utilisée pour la confection des couvertures et des tentures⁴, que le passage insiste sur l'inadéquation de la taille (des vêtements ou des chaussures) et que le couplet suivant (*Ars* 665-666) amène dans la chambre à coucher; *Ars* 826 *la covertarent* > *l'acovertarent*; *Ars* 1026 « en son lit ne puet il frecher », *frecher* étant p.-ê. à ramener à *flechier* « s'allonger », plutôt qu'à *freschir* « rinfrescarsi » [220]; *Ars* 1063 *diture* « sentence » n'est pas un « termine [...] supposto » [221], puisqu'à la p. 263a8, on lit clairement *dite* et l'abréviation usuelle (par signe tachygraphique) pour *ur*, donc *dit(ur)e*; *Ars* 1178-1179 « les piez en la bœ lava / a la soe povre mesnie » mérite explication, puisqu'au regard du lavement des pieds décrit

³ Gilles Roques suggère de ne pas confondre *recediver* avec *recidiver*, emprunt tardif à *RECIDIVARE*, et de voir dans le premier un aboutissement de **RECADIVARE* (cf. FEW 10, 144), qui est par ailleurs également à l'origine du verbe *rechaïver*, portant le même sens.

⁴ Cf. Kenneth E. M. George, « L'emploi analogique de quelques noms d'étoffes dans le domaine gallo-roman », in: Irénée Cluzel / François Pirot (éds), *Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière (1899-1967)*, Liège, Soledis, 1971, vol. 1, 267-278, ici 272, 277.

dans *Jn* 13, 1-15, on doit faire référence aux pieds souillés des apôtres; *Ars* 1379 *alechiese* > *alechie se*; *Ars* 1666 *que le* > *qu'ele*; *Ars* 2415 «Cloient lor euz a bons fermax», à la lumière de la source directe (Sulpice Sévère: «ut fores suas [...] claudant»), *fermax* ne peut pas avoir le sens habituel de «'fermagli'» [237], mais bien celui, fort rare, de «verrous»; *Ars* 2640 *descherietez* ms. *desherietez*; *Ars* 2965-2966 «Parole de ris, de iuglais / nuisable est a trestoz ianglais», compte tenu des échanges fréquents entre *a* prép. et *et* conj. (en particulier, la note tironienne), il nous semble qu'ici *a* coordonne le subst. *janglais*; *Ars* 3016 *estoz* «arrogant», non pas «'audace'» [245], sens qui convient, en revanche, dans *Ars* 88; *Ars* 3309 *conest/Orl* 646 (*con*)*est* ou (*con*)*selt* doit être une 3^e p. sg. du prés. subj. de *conseiller* «aider»; *Orl* 54 *prumier* > *premier*, au vu du serpent in ordinaire qui surmonte *p* au f. 2r4; *Orl* 383 *ni* > *n'i*.

Compte tenu de l'absence de glossaire, l'éditeur s'efforce de venir en aide au lecteur dans l'ample commentaire, qui doit composer avec des moyens expressifs par moments peu ordinaires. Par exemple, en ce qui a trait aux termes convoqués pour renforcer la négation de manière affective, Simon et, peut-être, ses remanieurs ne récusent pas les formules escomptées (*un [sol] festu* [*Ars* 536, *Ars* 1879], *.i. tros de chol* [*Ars* 839], *.i. gant* [*Ars* 1141], *une alie* [*Ars* 1306], *une pugoise* [*Ars* 2210])⁵, mais ils font également preuve d'originalité: *.i. povre seriant* (*Ars* 526), *.i. rain de rue* (*Ars* 528), *.i. oef de colon* (*Ars* 572), *.i. scorpion* (*Ars* 1308). D'ailleurs, les formes, mots et locutions rares ou dignes d'intérêt sont assez nombreux. En plus de ceux discutés au fil des notes, puis réunis dans une liste [283-284], on mentionnera les formes subst. *prime* (*Ars* 24, *Ars* 724) et *prisme* «prochain» (*Ars* 734, *Ars* 2936)⁶; subst. *decevant* «trompeur» (*Ars* 95), *destisier* «éteindre (le feu)» (*Ars* 568/*Orl* 13), *acoverter* «couvrir» (*Ars* 826), *palin* «tas de paille» (*Ars* 858), *crucefieor* «celui qui crucifie» (*Ars* 1204), *ruïner* «faire effondrer» (*Ars* 1564), *liains* «pans (de vêtement)» (*Ars* 1666)⁷, *cointerie* «coquetterie» (*Ars* 2172), *aprismemant* (*Ars* 2368, *Ars* 2388) et *prismemant* «approche» (*Ars* 2372)⁸, *redasevrer* «séparer» (*Ars* 2432), *eschamp* «fuite» (*Ars* 2494/*Orl* 238), *desontous* «éhonté» (*Ars* 2612), *deslicier* «raconter (dans le détail)» (*Ars* 2797), *ataire* «se taire» (*Ars* 2928), *juglais* «esprit ludique» (*Ars* 2965)⁹, *degabeor* «railleur» (*Ars* 2970), *hontagier* «déhonorer» (*Orl* 368), *oissie* «sortie» (*Orl* 479); *rendre baston ne escu* «s'avouer vaincu» (*Ars* 62 [dans une

⁵ Cf. Frankwalt Möhren, *Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1980, 46-49, 120-124, 136-142, 208, 227-228. Quant à *tros* «trognon» et à sa distribution dans l'espace d'oïl, cf. *RLiR* 59, 137-140.

⁶ Aux endroits passibles de comparaison, *Orl* présente la forme canonique *proisme*, assurément (*Orl* 125) ou probablement (*Orl* 113).

⁷ Le mot compte pour deux pieds, rime avec *mains* (*Ars* 1665) et doit traduire les «*lacinia vestimenti eius*» de *Gn* 39, 12, au sein de l'épisode égyptien de la séduction de Joseph.

⁸ Au sujet de la possible qualité régionale d'*aprismemant* – «un mot occidental, qui semble particulièrement fréquent en (anglo-)normand» – cf. Giovanni Palumbo, «Quelques remarques sur l'intérêt philologique des régionalismes: le cas de la *Chançon d'Aspremont*», in: Martin Glessgen / David Trotter (éds), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*, Strasbourg, ÉLiPhi, 2016, 301-327, ici 310.

⁹ D'après DEAF J, 411, le mot est bien attesté dans les textes de l'Ouest et, en particulier, d'Angleterre.

phrase négative]) et *prendre l'escu et lo baston* "se préparer à la bataille" (Ars 66), *se metre a la fuie* "prendre la fuite" (Ars 68), *avoir seignor sor qqn* "dominer qqn" (Ars 140), *mener vie estroite* "mener une vie austère" (Ars 308)¹⁰, *dire la parole de qqn* "parler de qqn" (Ars 325), *avoir en escole* "astreindre à une discipline" (Ars 326), *s'acorder a qqch* "s'adonner à qqch" (Ars 379-380), *metre a siet* "déposer" (Ars 446), *estre com-soillié de* (+ inf.) "être prêt à (+ inf.)" (Ars 583-584/Orl 28-29), *tenir en despit* "prendre en mauvaise part" (Ars 1191), *estre en l'engarde* "être prêt à l'attaque" (Ars 2008), *lai as lyons* "fosse aux lions" (Ars 2100), *faire alachemant* "délivrer" (Ars 2130), *menier a* (+ inf.) "exercé à (+ inf.)" (Ars 2602-2603/Orl 348-349), *recueillir qqch en bon* (Ars 3292) ou *en gré* "accueillir qqch favorablement" (Orl 629), p.-ê. *tourner en decrois* "conduire à la ruine" (Orl 288)¹¹, *en deliz* "avec délectation" (Orl 437).

La provenance du texte et de ses remaniements n'est pas abordée, mais certains éléments du lexique renvoient à l'Ouest et à la Normandie : *panet* "petit pain" (Ars 223)¹², *galerie* "vent du nord-ouest" (Ars 387)¹³, *gregier* "accabler" (Ars 743, Ars 1352)¹⁴, *enpestremant* "empêchement" (Ars 1087)¹⁵, *leünage* "légumes" (Ars 1626)¹⁶, *engroté* "malade" (Ars 1786)¹⁷, *nobloi* "magnificence" (Ars 2577/Orl 323)¹⁸, *enlindous* "glissant" (Ars 2890) et *ellinder* "glisser" (Ars 2892)¹⁹. D'autres régionalismes font surface, tels que le subst. masc. *bestens* "arnaque" (Ars 267), « un mot voyageur qui, parti du vocabulaire politique du sud-ouest d'oïl », a gagné rapidement, au XIII^e s., les textes documentaires et littéraires de l'Est et du Nord-Est²⁰, ou la locution *geter qqch puer* "se débarrasser de qqch" (Ars 3168), qui est, au XIII^e s., particulièrement bien attestée dans les textes picards (cf. *RLiR* 72, 267).

Il est par ailleurs probable qu'en creusant davantage on dénicherait d'autres pépites. Par exemple, au sein du long développement consacré aux péchés de la langue, le couplet « Parole avient a esmoier / et batemenz a chastier » (Ars 2845-2846) suggère à Andrea Girardo de prendre « *esmoier per esmaier* 'inquietare, turbare' » [243], ce qui n'a rien

¹⁰ Cf. *RLaR* 112, 219.

¹¹ La deuxième lettre (*t[...]urne*) ne se lit pas au f. 6v19, mais la locution est attestée (cf. *ANDi*, s. *decrés'*).

¹² À propos de ce mot peu connu et propre à l'Angleterre et à la Normandie, cf. *RLiR* 61, 284.

¹³ « Terme prob<ablement> issu des côtes norm<andes> de la Manche [...] et étendu de là à l'intérieur des terres (Ouest jusqu'à la Gironde) » (TLFi, s. *galerie*).

¹⁴ La première occurrence figure dans un passage relaté également par *Orl*, mais le couplet *Ars* 743-744 n'y est pas retenu. Ce verbe est attesté, pour l'essentiel, dans l'Ouest et en Normandie : cf. Palumbo (2016, 311-312).

¹⁵ Mot de l'Ouest, d'après *Gdf* 3, 50 et *Mts*, 1105.

¹⁶ Pour ce terme collectif bien implanté en Normandie, cf. *RLiR* 70, 568-569.

¹⁷ Pour l'ample diffusion d'*engrotter* et de ses dérivés dans l'Ouest, cf. *RLiR* 53, 583.

¹⁸ Mot bien implanté entre Normandie et Angleterre (cf. *ANDi*, s. *noblei*).

¹⁹ Sur la portée régionale (normande et anglo-normande) d'*ellinder* et de ses dérivés, cf. *RLiR* 59, 641.

²⁰ Gilles Roques, « L'emprunt à l'intérieur d'une même langue. Le cas des afr. *bestencier* et *bestens* », in : Mechtild Bierbach / Barbara von Gemmingen (éds), *Kulturelle und Sprachliche Entlehnung: die Assimilierung des Fremden*, Bonn, Romanistischer Verlag, 1999, 170-180, ici 175.

de déraisonnable. Mais les couplets suivants insistent sur la nécessité de se tenir dans une juste mesure: «Partot doit mesure tenir / qui droit se voudra contenir. / Saiges puet estre par droiture / qui set tenir ceste mesure. / Parole a sage est atempree / et si est a poise pesee» (*Ars* 2847-2852)²¹. Au vu de cette tirade et des oscillations fréquentes entre *es-* et *a-* (voir, par ex., *Ars* 2719 *esfoler* [= *afoler*] ou *Ars* 210 *as aploitié* [= *as exploitié*]), on se demande s'il n'y pas lieu de voir derrière l'infinifit à la rime dans *Ars* 2845 le verbe *amoier* "modérer, retenir", qui semble avoir, au XIII^e s., une circulation surtout picarde²². Ailleurs, dans *Ars* 1488 («ydropiques et furmeüs»), le mot à la rime semble se rattacher à *formouvoir* "agiter" – tenu pour un régionalisme de Picardie (*RLiR* 71, 584) – plutôt qu'à «*fromier, formier* 'essere agitato, tremare'» [226]. Quoi qu'il en soit, si l'indication occidentale ou normande était correcte, on comprendrait mieux pourquoi «les bones genz des hermitaiges» (*Ars* 1749) sont placés «par les bocaiges» (*Ars* 1769): on sait que «la forme norm<ande (*bocage*)> a évincé la forme d'a.fr. *boschage* [...], le bocage étant un type de paysage caractéristique de l'ouest de la France» (TLFi, s. *bocage'*), mais il se peut que la suggestion mène trop loin.

Lorsqu'on observe la matérialité des témoignages, on s'aperçoit que l'écart constaté entre les deux en est également un d'ordre typologique. D'un côté, *Orl* témoigne, malgré son état présent d'épave, la persistance du modèle traditionnel de livre de petit format: parchemin de remploi [37], mise en page sur une colonne de 25 lignes écrites (avec des flottements), décoration minimale, incohérente et le plus souvent sommaire (lettres filigranées sur deux unités de réglure en rouge et bleu au f. 2, puis lettres de couleur sur une seule unité de réglure, rouges ou, parfois, bleues) – au niveau de l'écriture, une *gotichetta* assez nette et suffisamment maîtrisée, il convient de signaler le recours constant, singulier à nos yeux, à un *Q* majuscule en forme de 2, qui en tête de vers porte la voyelle suscrite (*i* pour *Qui*) ou le tilde (pour *Que*) non pas à sa droite, comme il était normal à l'époque, mais sur son sommet. De l'autre côté (*Ars*), le poème de Simon prend place dans un recueil de format moyen-grand sur deux colonnes de 37 lignes, soigné et luxueux, caractérisé par la variété des matériaux en vers et en prose accueillis – des pièces de Robert de Blois à la *Vengeance Nostre Seigneur*, de la *Bible* de Guiot de Provins à une généalogie des rois de France –, mais à la dominante morale et spirituelle affichée: des appareils illustratifs et décoratifs, soucieux, en particulier, de rehausser convenablement le début des différents textes, à l'écriture, une gothique posée et régulière à la lisibilité excellente, tout concourt à situer l'exemplaire au sein de la tranche supérieure du nouveau modèle de livre vernaculaire qui s'affirme, sur le continent, dès les décennies centrales du XIII^e siècle.

Pour conclure, nous savons gré à Andrea Girardo d'avoir dépoussiéré une œuvre certes mineure, mais qui dévoile, lorsqu'on s'y attarde un moment, des pistes de réflexion et de recherche peu banales.

Gabriele GIANNINI

© *Revue de Linguistique Romane* 87 (2023), 305-309; DOI 10.46277/rlir.2023.305-309

²¹ Au f. 12v18-25 du fragment, les vers correspondants à *Ars* 2845-2852 (*Orl* 587-594) sont considérablement effacés.

²² Cf. Gilles Roques, «Notes de lexicologie française. À propos de quelques régionalismes au moyen âge», *TraLiLi* 14/1 (1976), 105-117, ici 105-110.